

Poésie d'Ahmed ben Meddeb sur le cheval

A. RENON [A. DUBUS].

Dans le cadre de ce numéro consacré au folklore tunisien, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de reprendre la poésie sur le cheval, publiée par feu A. Renon, dans la première parution de l'*IBLA* en avril 1937 (ronéotypée, p. 37-51). La traduction et les notes ont été retouchées après enquête. Ce morceau comprend vingt-trois vers (rime en *il*) qui ne sont que le début d'une pièce qu'il ne nous a malheureusement pas été possible de reconstituer dans son entier. Ces vers ont été recueillis par A. Renon, à Maktar, au cours de l'été 1936. Son auteur Ahmed ben Meddeb « est le petit-fils du poète-troubadour Ali Dhlioui ». Celui-ci, dit-on, aurait été mis à mort par les Zlass, en tant que représentant notoire de la tribu adverse, les Ayyâr (1).

Après trois vers d'introduction, le poète précise et décrit les soins dont la jeune bête est l'objet : nourriture et boisson (vv. 4-11). Puis, plus grand, le cheval est comparé au lion (vv. 12-13); alors, on lui applique ses premiers fers, il fait ses premières courses (vv. 14-17) et c'est l'occasion pour décrire son harnachement (vv. 18-23).

Cette pièce appartient au genre de poésie dialectale (*malhûn*) dite *kût*, mot qui désigne à la fois l'animal et la littérature le concernant. Des morceaux de ce même genre ont été recueillis par H. STUMME et C. SONNECK (2).

Pour l'interprétation de certains vocables, outre une enquête personnelle, nous avons eu recours à ces deux auteurs et au *Lexique du parler arabe des Marazig*, de G. BORIS (3).

Bien sûr, la voiture et le tracteur gagnent du terrain, mais il est à noter qu'en Tunisie, le beau cheval reste la fierté de son cavalier. Cela durera encore longtemps, nous l'espérons... et nous donnons raison au cavalier.

(1) Nous n'avons pas pu trouver trace historique de cette tradition orale.

(2) H. STUMME : *Tripolitanische-tunisische Beduinenlieder* (TBL), Leipzig, 1894. Voir en particulier le *zindâli* des pages 59 et 60.

C. SONNECK : *Chants arabes du Maghreb*. Paris, 1904, et plus spécialement le poème n° 75 recueilli dans le Sud-Tunisien en 1897.

(3) Paris, Klincksieck, 1958, 686 pages (en abréviation : *Marazig*).

STROPHE 1

- v. 1. *naḥu l-klām lēh tāwil*
 v. 2. *ʿala l-bell willā ʿala l-ḥil*
 v. 3. *maḡbūṭ lā fili ṭahmil*

- v. 1. Mon discours, en vers, s'explique aisément
 v. 2. il traite soit du cheval, soit du chameau.
 v. 3. en termes bien précis et rien ne s'y perd.

v. 1. *naḥu l-klam* : le mot *naḥu* en arabe littéraire a le sens de « syntaxe ». Ici, il signifie : tout discours rythmé, rimé et en image.

Cf. *ytkellem ben-naḥu* : il parle en images, par allégorie.

v. 2. *bell* : collectif féminin. Deux pluriels sont connus : *biāl* : masses de chameaux (W. Marçais et Jellouli Farès : *Cabès*, sub verbo; *abāl* : troupeau de chameaux (*Maraziḡ*, p. 3).

Le chameau et le cheval, les deux « providences » chantées par les poètes arabes, sont souvent mentionnés ensemble dans les mêmes morceaux. C'est ainsi que *ʿANTARA* chante en même temps son « puissant coursier » et ses « chameaux dociles ». De même, *LABD* se décrit lui-même, monté sur son chameau, et, quelques vers plus loin, entraîné sur son coursier « rapide comme une colombe ». *TARAF* dont la *Mūʿallaqa* est en grande partie consacré à la louange du chameau, fait aussi l'éloge de son coursier « dont l'élan est semblable à celui du loup qu'une alarme subite chasse du voisinage de l'eau où il vient se désaltérer ». « Par nos chameaux et par nos chevaux, dit un auteur, nous avons surpassé toutes les gloires ».

Mais il n'y a pas que dans la pensée des poètes que se trouvent unis le chameau et le cheval. Voici, par exemple, ce que dit *CARL RASWAN* dans *Mœurs et coutumes des bédouins* : « lorsqu'on est en expédition pillarde, on monte des méharis rapides, les chevaux sont attachés par une longe, à la sangle des méharis, et ils les accompagnent sans cavalier. Leurs forces sont ainsi épargnées pour le « coup de chien » ou pour la fuite... ». C'est bien là, l'image d'une collaboration au service de l'homme.

D'ailleurs, le diction suivant est bien connu :

<i>əl-ḥil ləl-blā</i>	les chevaux sont pour la guerre (litt. le mal)
<i>əl-bell ləl-ḥilā</i>	les chameaux pour le désert
<i>u l-bḡar ləl-fḡar</i>	les bœufs pour la pauvreté.

STROPHE 2

- v. 4. *ʿal-kūt meddūb u ʿatil*
 v. 5. *masās ʿand er-rāḡzil*
 v. 6. *men ṣuḡrətu fel-mḡāḡdil*

- v. 4. Le cheval bien dressé et puissant
 v. 5. est l'objet de sollicitudes de la part des hommes de cœur
 v. 6. depuis son jeune âge, il est dans les pâturages réservés.

v. 4. *kūt*, plur. *akwāt* : « le cheval bien racé », quelquefois « le coursier »; cf. H. STUMME, *TBL*, p. 13, note 23, vers 168, et BORIS : *Maraziḡ*, p. 541, « bon chameau » et rarement « bon cheval ».

Ce mot *kūt* n'est généralement pas compris par les citadins, mais il est connu et expliqué par les bédouins dans le sens de « cheval racé » ou « bon cheval » — et quelquefois « chameau » — mais il indique également, toute la littérature sur le sujet.

meddūb : cf. *adab* (*Maraziḡ*). Participe passé d'une seconde forme *addaba*, construit sur le modèle de la première forme. *Meddub* signifie « bien dressé » quand il s'agit de cheval. « Dans la langue dialectale de Tunis, ce mot a un sens plus précis : cheval tellement bien dressé, qu'on son du tambour il danse, levant en mesure les pattes de devant ». Ce dernier sens ne nous a pas été précisé au cours de notre enquête.

ʿatil : cf. SONNECK, op. cit., glossaire, p. 72. Premier sens : fort, vigoureux, robuste. Deuxième sens : excellent cheval, fort et rapide.

v. 5. *masās*, de *sās* (futur o et i), soigner, panser un cheval. D'où la traduction. C'est le fait du *sās* : palefrenier. Mais, tandis que le mot en français, est souvent employé avec une nuance de mépris, il était un titre de gloire dans le monde arabe où il n'y a aucune honte à travailler de ses propres mains pour le cheval. « Il y a trois choses, disent les Arabes, pour lesquelles le noble peut, sans rougir, travailler de ses mains : le père, l'hôte et le cheval ».

Mahomet, lui-même a montré l'exemple. D'après 'Aïcha, on raconte le fait suivant : Etant sortie, un matin, elle trouva l'Envoyé de Dieu essayant la face de son cheval, avec son vêtement... « Envoyé de Dieu, lui dit-elle, avec ton vêtement ! !... » « Que savez-vous, répliqua-t-il, si Gabriel ne me l'a pas recommandé particulièrement cette nuit ? » « Eh bien, dit-elle, chargez-moi de lui donner sa nourriture ». « C'est-à-dire, reprit le Prophète, que vous voulez m'enlever, toute la récompense; Gabriel m'a en effet annoncé que Dieu m'inscrira une bonne action pour chaque grain ».

v. 6. *mgādīl*, plur. de *migādīl* : 1° enclos, pâturage réservé; 2° fichu (de femme), cf. *Marazig*, p. 485; 3° tissus de couleur rouge et verte dont on revêt les chevaux dans les cortèges, les jours de fêtes : mariages... Ce dernier sens a été obtenu à l'enquête. D'où, deux interprétations données par les auditeurs : a) sens 1°; b) fêtes symbolisées par les fichus ou les harnachements de parade.

STROPHE 3

- v. 7. *yerta^c fdiḥ l-əmgāsīl*
 v. 8. *mcl-gamaḥ ya'lef blā kil*
 v. 9. *šrābū ḥalīb šwā'il*

- v. 7. Il paît l'orge tendre
 v. 8. de blé dur, il se nourrit sans mesure,
 v. 9. il boit le lait de jeune chamelle.

v. 7. *fdiḥ l-əmgāsīl* : toujours interprété par les enquêtés par « orge tendre », « orge avant maturité » (litt. : « le friable des tiges vertes »).

Voici quelques renseignements puisés dans un auteur arabe :

Là nourriture qu'on doit donner aux chevaux diffère suivant les climats et les habitudes qu'ont les animaux... L'orge est bonne pour tous les genres d'animaux à sabots : elle doit être nettoyée, n'être donnée qu'en quantité raisonnable et arrosée d'un peu d'eau salée.

La musette suspendue au cheval, le matin, ne doit contenir que la moitié de ce que contiendra celle du soir... Le mieux est de cribler l'orge et la paille, avant de les donner...

Le meilleur vert est la luzerne... l'orge doit être longue, mais sans que les épis soient formés, car ils grattent le gosier et font tousser... Le vert doit être pris pendant deux semaines au moins, le mieux est quarante jours...

v. 8. *ya'lef*. Le poète met une nuance entre *yerta^c* et *ya'lef*. Le premier verbe signifie « paître librement » et le second « donner du fourrage ». Il serait pris, ici, dans un sens passif.

v. 9. *šwā'il*, plur. de *šāyilā*, cf. *Marazig*, p. 331. « Chamelle dans les six mois qui suivent la parturition ».

Ces quelques vers montrent tout le soin donné au jeune cheval. D'ailleurs, un bédouin, entendant ces vers, fit la réflexion suivante :

« Autrefois, oui, nos pères abreuvaient ainsi leurs chevaux quand les chamelles étaient nombreuses dans le pays, mais maintenant, ce n'est plus ainsi...; autrefois, partout, ils trouvaient des oliviers sauvages, maintenant ce ne sont plus que des oliviers greffés, soigneusement protégés et les chameaux ont dû quitter le Nord pour se réfugier dans le Sud. »

Le vers du poète est donc un rappel du passé... Le bédouin vivant dans son désert hostile, devait s'ingénier à trouver pour sa noble monture, un breuvage convenable. « On commençait par lui adjuger sa ration complète de lait, avant même de songer à sa propre famille », dit LAMMENS dans son livre *Le berceau de l'Islam*.

« Les Arabes sont convaincus, dit DAUMAS, que le lait maintient la santé et consolide la fibre, sans augmenter la graisse des chevaux... Au printemps, on emploie le lait de brebis; dans les autres saisons, on y joint le lait de chamelle ». Cf. DAUMAS. *Les chevaux du Sahara*.

STROPHE 4

- v. 10. *mā urəd-š ḥōḍ əs-sbābil*
 v. 11. *willā mən maṅga^c əs-sil*
 v. 12. *kmā š-šid bin ež-žrāwil*
 v. 13. *qsam ež-žbal wa n-nzā'il*

- v. 10. Il ne s'abreuve pas au bassin des fontaines
 v. 11. ni aux mares faites des eaux qui ruissellent
 v. 12. Il est comme le lion au milieu des ruisseaux.
 v. 13. il franchit les monts et les plaines.

A. RENON

v. 11. *manga*, plur. *mnâg* est défini par BORIS dans *Marazig*, p. 623 par : « dépression, cuvette, en sol imperméable où peuvent affluer et persister le plus longtemps, les eaux de ruissellement. »

sil a toujours été interprété par « eau de pluie qui ruisselle ».

v. 12. *šrâwîl*, plur. de *šarwal* : ravinement causé par les pluies d'où « ruisseaux ». « Le lion a toujours frappé l'imagination des poètes arabes anciens et modernes. » Cf. la longue poésie en arabe régulier de Qabâdu.

Un auteur arabe prétend que le nombre des noms employés comme synonymes de *sid* se monte à cent trente et les épithètes utilisées dans la langue arabe pour qualifier cet animal dépasseraient le chiffre de mille. Cf. « Encyclopédie de l'Islam », s. v. *'asad*.

13. *nžâyl* toujours interprété comme synonyme de *bhâyr* : les plaines.

STROPHE 5

- v. 14. *iqâ rakkû-lu t-tan'il*
v. 15. *'al-arq hâllef ež-ždâwil*
v. 16. *wallâ hfâyf afanâžil*
v. 17. *ršam eššam hōřš an-nbâ'il*

- v. 14. Quand on lui a posé les fers
v. 15. il laisse des traces sur la terre
v. 16. telles les bords des tasses,
v. 17. dessinant sur le sol comme les cercles des bracelets.

v. 14. L'usage ancien, dans le Sahara, était de ne pas laisser les chevaux ferrés toute l'année. « Il est d'usage, universellement reçu, de déferrer les chevaux au printemps, quand on les met au vert, dans les pâturages. Les Arabes prétendent qu'on doit alors se garder de contrarier le renouvellement du sang qui s'opère en cette saison ». DAUMAS, *op. cit.*

v. 15. *ždâwil*, plur. de *žadwâl* : ici, traces en creux, laissées sur le sol, par les fers.

« Ces traces, laissées par la course du cheval, ont été souvent remarquées et mentionnées. Dans le Livre de Job qui a laissé une si belle description du cheval, on peut lire : « Il creuse du pied la terre, il est fier de sa force ». (Chap. 39, v. 21).

Un poète mentionné par l'anthologie dit ceci, au sujet du cheval : « Chaque fois qu'il pose le pied à terre, il trace sur le sol des croissants de lune » comme un chapelet.

v. 16. *walla* prononcé avec emphase du l pour *willa* = *wa illa* : ou bien.

v. 17. *hōřš an-nbâ'il* : *nbâ'il*, plur. de *nbiila* : bracelets. Cf. P. EUDÉL, *Dict. des bijoux de l'Afrique du Nord*. Paris, Leroux, 1906, p. 106.

Cf. également cette réponse obtenue par A. RENON dans la région de Souk-el-Khemis : « Les *nbâ'il* sont des bracelets ronds que les femmes se mettent autour des bras ».

L'image des traces rondes laissées sur le sol, est bien représentée ici : tasses et anneaux, bijoux de femmes.

STROPHE 6

- v. 18. *fed-dir eđ-đhəb taš'il*
v. 19. *raŭlin u arba matâqil*
v. 20. *nažma maħħa halâ'il*

- v. 18. Le poitrail de selle, d'or flamboie
v. 19. Deux livres et quatre « mitqâl » sst leur poids.
v. 20. Une étoile, et des croissants, de surcroît.

v. 18, 19, 20. Dans le harnachement, le *dir* est souvent mentionné dans les poésies *kût* comme une des pièces les plus intéressantes. C'est le « poitrail de selle », consistant en une bande de cuir, de dix centimètres de large environ, et terminée à chaque extrémité par un passant appelé *fakrâna* et une agrafe *holqa* pour attacher le *dir* à deux pattes de cuir disposées sur les bandes de la selle et qui portent le nom de *râs ed-dir*.

Le *mitqâl* est une mesure de poids, utilisée pour l'or et les matières précieuses.

Le *dir* est tellement travaillé de fils d'or et d'argent que le cuir ne paraît plus. Dans le harnachement traditionnel, on voit de ces « poitrails de selle » très joliment ornés, soit de fleurs, soit, comme le dit le poète, d'étoiles et de croissants de lune.

Ce n'est pas le lieu, ici, de chercher l'origine de ces deux symboles. WESTERMARCK dans *Survivances païennes dans la civilisation mahométane*, émet l'opinion que le croissant de lune et l'étoile réunis seraient primitivement la paupière du mauvais œil et sa pupille.

Cette interprétation, que nous n'avons pas pu vérifier, paraît assez satisfaisante, au moins en ce qui concerne le croissant. Quant à l'étoile. Doutré fait remarquer que « le double triangle formant une étoile à six pointes, est un charme très en faveur dans l'Afrique du Nord ». Cf. *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*.

STROPHE 7

v. 21. əs-serʒ mən dhəb u kantil

v. 22. mwebber hyar ət-tfāsil

v. 23. ərkābāt meṭəl əl-gnādil...

v. 21. La selle est d'or et de cannetille,

v. 22. recouverte de velours, de la meilleure coupe;

v. 23. tels des torches sont les étriers...

v. 21, 22, 23. La selle arabe consiste en un arçon de bois, surmonté, en avant, d'un long pommeau *qarbūs* et, par derrière, d'un troussequin assez haut pour laisser reposer les reins. Le tout est recouvert et réuni par une simple peau de chameau, sans clou ni cheville. L'ensemble est très solide. L'ensemble de la carcasse s'appelle *ʿaḡam* (l'os).

Le troussequin *zāza* servant de dossier au cavalier, est large, dans le Nord de la Tunisie; on a alors la selle dite « *ḥarāymi* ». Dans le Sud, au contraire, le troussequin est très étroit; on a alors la selle *ʿarāqi* (du nom de la tribu des 'Arad), ou dite aussi *quidri*.

La carcasse de la selle est recouverte de cuir *stāra*, qui parfois, est très finement travaillé de fils d'or et d'argent. *kantil* : cannetille mot d'origine italienne « *canutiglia* » : fil très fin d'or et d'argent, tortillé en spirale, et que l'on emploie dans les ouvrages de broderie ou autres.

Ce mot est très connu à Tunis où on l'emploie souvent avec le mot *ʿades* : lentille, qui sert à exprimer ces petits « confettis » de lait dont sont couverts les vêtements de femmes ou les petits gilets d'enfants, pour les jours de fête.